

# La Guinée Paysanne N°11

La Guinée Paysanne est une publication trimestrielle de la CNOP-G

## Sommaire

Editorial

Les politiques agricoles et commerciales

La mise en œuvre du PACNOP

La mission du FIDA :PNAFA

Le programme d'urgence B.M.

Les Brèves : la Ferepah, l'évaluation du ROPPA...

## EDITORIAL

L'année 2008 s'achemine vers sa fin et nous constatons fort heureusement, un démarrage effectif de certains programmes projets où la CNOP-G est largement impliquée quand ce n'est pas elle qui assure la maîtrise d'ouvrage ou d'œuvre. A ce titre, nous pouvons citer une série d'activités liées à la mise en œuvre du PACNOP : la préparation du dévis-programme 1, la tenue d'un atelier de conception méthodologique, la tenue d'un atelier pédagogique et dans la foulée les huit ateliers régionaux.

Dans le cadre de la formulation du PNAFA, programme national d'appui aux filières agricoles, une importante mission du FIDA a séjourné en Guinée, particulièrement en Guinée Forestière pendant trois semaines. Cette mission d'une dizaine de personnes avait mandat de réfléchir à la formulation d'un nouveau programme d'appui aux acteurs des filières agricoles en Guinée. La CNOP-G a fait partie intégralement de la mission comme stipulée dans l'aide-mémoire du FIDA, nous estimons que notre contribution a été importante.

Parallèlement, les discussions se poursuivent avec la Banque Mondiale venue une nouvelle fois en visite en Guinée. Au stade actuel, le dossier a atteint un point d'achèvement intéressant. A défaut d'être une solution pérenne, ce programme pourrait se révéler comme une alternative d'urgence à la crise alimentaire qui, certes est mondiale, mais sévit plus particulièrement dans les pays du sud.

Toutes ces sollicitations du gouvernement et des partenaires au développement constituent une reconnaissance du rôle de la CNOP-G dans la construction d'une société civile responsable et capable de relever des défis de société afin d'améliorer le pouvoir d'achat des populations rurales en particulier paysanne.

La CNOP-G est ainsi placée face à un challenge et se trouve à un tournant important dans l'évolution des organisations paysannes guinéennes. En effet, l'avenir des OP dépendra en majeure partie de la manière et de la capacité de la CNOP-G à gérer ces nombreuses sollicitations. Il est primordial que la CNOP montre sa capacité à apporter des solutions novatrices et qu'elles atteignent des résultats afin de sortir des sentiers battus et montrer le sérieux des organisations paysannes de Guinée.

Je suis convaincu qu'une de fois de plus, les paysans de Guinée se montreront forts et perspicaces même si les obstacles qui jalonnent notre route sont nombreux. Il n'y a que la cohésion au sein de nos équipes qui fera barrière à l'adversité et à la difficulté de la tâche. Je vous exhorte donc à la cohésion, à la solidarité et à l'ardeur au travail car nous sommes en face de notre destin, c'est historique.

## **Il n'y a pas de pays sans paysans.**

**Moussa Para DIALLO (Président de la Confédération Nationale des Organisations Paysannes de Guinée : CNOP-G)**

## **LES POLITIQUES AGRICOLES ET COMMERCIALES (ROPPA)**

Avec l'appui du ROPPA, une formation sur les politiques agricoles et commerciales a été organisée par la CNOP-G du 28 au 30 juillet 2008 à Conakry avec la participation d'une trentaine de leaders paysans et des cadres de la primature, des finances, de l'agriculture et du commerce. Les conseillers de la CNOP-G ont été invités à participer à la rencontre dont la CONEG et la CONAPEG. Le ROPPA était représenté par son président et son conseiller. La cellule technique (coordinateur, chargé du suivi-évaluation, la DAF) était aussi présente.

L'atelier se tenait à un moment opportun des négociations commerciales dans la sous-région eu égard à l'atelier que la CEDEAO organisait les 4 et 5 août à Dakar pour la détermination de la liste régionale des produits sensibles. C'est conscient de cet enjeu que le ROPPA a initié depuis 2006 des ateliers nationaux dans différents pays dont le Burkina, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Togo, le Sénégal et le Mali pour informer et sensibiliser les leaders paysans du processus des négociations commerciales.

### **Les objectifs de l'atelier**

L'objectif du ROPPA est de préparer les leaders paysans de la sous-région à s'impliquer dans les négociations afin que les préoccupations des ruraux soient prises en compte. A la fin du processus, le ROPPA vise la formation d'une masse critique de 350 leaders paysans de la sous-région capables de défendre la promotion des exploitations familiales dans le cadre de ces négociations commerciales.

### **Les résultats de l'atelier**

Le déroulement de l'atelier a permis de faire connaître les politiques agricoles et commerciales en cours au niveau de la Guinée et dans la sous-région (UEMOA, CEDEAO),

L'atelier a favorisé la compréhension des enjeux des négociations sur les accords commerciaux de l'OMC et des APE pour la Guinée et la sous-région (CEDEAO, UEMOA)

Les communications faites lors de l'atelier et les débats fructueux qui s'en sont suivis auront permis aux leaders paysans de maîtriser les processus de détermination des produits sensibles et les mesures d'accompagnement

Enfin, l'atelier aura permis l'établissement d'un plan d'action de mobilisation, de plaider et de lobbying auprès des décideurs et autres acteurs de la Guinée et d'Afrique de l'Ouest.

### **Les recommandations de l'atelier**

La sécurisation du métier de paysan afin que la profession soit reconnue par la société entière comme vecteur essentiel du développement de nos pays

Cette reconnaissance doit amener la puissance publique à apporter une part substantielle des investissements publics pour la dynamisation de la recherche agricole, de la vulgarisation et l'encadrement des producteurs

Le renforcement de la concertation et le dialogue entre le gouvernement et les organisations paysannes pour la négociation et la mise en œuvre des politiques.

L'appropriation et la défense de ces politiques par les organisations paysannes.

La définition et la clarification des rôles des différents acteurs pour le développement agricole

### **LA MISE EN ŒUVRE DU PACNOP**

L'atelier préparatoire du premier devis programme de mise en œuvre du fonds d'initiative décidé par le Comité de pilotage du 27 juin 2008 s'est tenu à Mamou les 4 et 5 août. Le principal point débattu est l'enjeu du P.A.C.N.O.P comme outil de renforcement des organisations de producteurs.

Pour contribuer à l'atteinte de cet objectif global, les participants ont retenu le renforcement des capacités économiques des O.P comme objectif spécifique unique du premier devis programme, en se réservant la possibilité d'ajouter d'autres objectifs pour le second devis programme.

Les résultats attendus portent sur l'accroissement de la capacité de production (superficies cultivées, rendements), l'amélioration de la qualité et de la valorisation des productions, une meilleure gestion des ressources (humaines, matérielles, financières, ...), et l'augmentation de l'autonomie financière en vue de la pérennité des O.P.;

Certains indicateurs et les sources de vérification ont été identifiés pour ces différents aspects, ainsi que des activités pouvant contribuer à l'atteinte de ces résultats.

Le premier devis programme a été arrêté sur une durée de douze mois, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2009, il porte sur un montant de 1.000.000 €; le second étant prévu du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 30 juin 2011 portera sur 700 000 euros.

Huit ateliers seront organisés en novembre pour qu'un maximum de représentants d'OP puisse s'approprier l'usage du P.A.C.N.O.P comme outil de renforcement de leurs organisations. Outre les aspects de renforcement, chaque atelier se penchera sur les modalités d'utilisation du fonds d'initiative, le contenu des dossiers de projet, la présentation des dossiers et les procédures d'utilisation des fonds.

Les propositions des ateliers régionaux seront harmonisées au cours d'un atelier national qui formulera des recommandations soumises à l'approbation des membres du C.A. de la C.N.O.P. et du Comité de Pilotage du P.A.C.N.O.P en décembre.

Le choix par la CNOP-G des personnes ressources a été déterminant pour la conception de l'outil et la bonne conduite des ateliers régionaux

Les équipes de la CNOP-G (nationales/régionales) sont motivées et fortement engagées dans le processus d'accompagnement de leurs OP

Les équipes ont une bonne expérience dans l'accompagnement des OP et un vécu riche en connaissances diverses pour l'auto-promotion des organisations paysannes.

Le choix de la méthodologie est pertinent pour le renforcement des OP



**Un aperçu des routes pour le transport des produits agricoles**

#### **LA MISSION DE FORMULATION DU PROGRAMME NATIONAL D'APPUI AUX FILIERES AGRICOLES (FIDA)**

Le PNAFA est un programme national prévu pour une durée d'exécution de 6 ans dans les régions naturelles de Guinée forestière et Moyenne Guinée. Tous les investissements sont conçus suivant une approche filière, permettant d'appuyer, selon une **intensité et une priorité variables, les différents acteurs qui y sont impliqués/opérationnels**

Le programme vise les jeunes, les femmes (les couches vulnérables)

L'innovation majeure nouvelle est que le FIDA travaille avec les structures pérennes, présentes et dynamiques sur le terrain.

Ainsi, le PNAFA a choisi de confier la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage de l'ensemble des activités/investissements prévus dans la Composante A « Appui à la professionnalisation et à l'organisation des OPA » aux principales structures faitières (Union, Fédérations et Confédération) actives dans les filières agricoles présélectionnées.

Il s'agit principalement de la CNOP-G dans sa dimension nationale et régionale, de la FPF, de la FERREPAH et quelques autres unions membres ou non de la Confédération, évoluant dans les filières riz, palmier à huile et hévéa en Guinée forestière, pomme de terre, oignon et maïs en Moyenne Guinée).

Au démarrage du programme, de manière progressive, en fonction de leur niveau de maturité, d'expérience et d'expertise, ces OPA partenaires seront responsables de

l'élaboration/la mise à jour de leurs plans d'orientation et d'action quinquennal (POA) et de leurs plans de travail annuels (PTA) qui constitueront les documents fondamentaux sur la base desquels seront élaborés les programmes de travail et budget annuel (PTBA) du PNAFA;

Elles seront directement responsables de la gestion des fonds mis à leur disposition, du recrutement, de la contractualisation directe, du suivi, l'évaluation et le paiement des prestataires de services nécessaires pour la mise en œuvre de leur PTA (plan de travail annuel) dans le cadre du PNAFA;

**La composante A**, s'intéresse directement aux OP et sous la maîtrise d'œuvre directe de la CNOP-G et de ses membres (représentations régionales/fédérations et unions)

**La composante B** : mise en place d'un environnement favorable au développement des filières

**La composante C** : gestion et coordination du programme

La composante A comporte trois volets dont le renforcement institutionnel de la CNOP-G qui comprend l'équipement et le matériel, le personnel supplémentaire, les études de marché, l'information/communication, représentant des activités transversales à toutes les OP, organisation des mini-CAR filières, les ateliers d'auto-évaluation participatif annuels, les voyage d'étude.

Le volet 2 comprend le renforcement institutionnel des OPA faïtières (fédérations et unions) et porte sur des activités comme la sensibilisation et planification, formations (dont alphabétisation fonctionnelle), l'appui-conseil technique de proximité et l'information/communication interne.

Le volet 3 correspond aux infrastructures et équipements productifs, aux aménagements hydro-agricoles, aux pistes rurales de désenclavement des zones de production et de négoce,

magasins de stockage, aux équipements de production (charrues, motoculteurs, motopompes, etc.), aux équipements de transformation (décortiqueuses, presses à huile, matériel, étuveuses, etc.)

## **LA MISSION DE LA BANQUE MONDIALE**

Dans le cadre de la résolution de la crise alimentaire qui a secoué le monde entier en général et particulièrement les pays sous développés, le gouvernement guinéen a initié des actions concrètes en vue de résorber la crise alimentaire et la flambée des prix dont l'impact sur la stabilité du pays est fort préjudiciable. Au titre de ces actions se trouvent :

La réduction des taxes à l'importation du riz, L'augmentation de la prime de transport et des bourses pour les fonctionnaires et les étudiants, La subvention du transport des élèves et étudiants

La préparation d'un document de stratégie d'urgence et de sortie de crise accompagnée d'une note technique sur la sécurité alimentaire

Ce programme d'urgence est une des réponses de cette stratégie d'urgence. En effet, le programme global coûte 10 millions de \$ US dont 5 millions pour la composante «accroissement de la productivité rizicole pour une meilleure sécurité alimentaire ». Les cinq autres millions sont repartis entre l'appui budgétaire au gouvernement (Ministère des finances : 2,5 millions) et 2,5 millions pour le programme de développement urbain (PDU 3).

Au niveau de la composante agricole, l'objectif est de contribuer à accroître les rendements de riz paddy de 15 à 20% sur 35 000 Ha en Basse Guinée, Haute Guinée et Guinée Forestière. Un des résultats de cette action serait d'améliorer d'environ 50 000 Tonnes la production de riz paddy en 2009/2010. 60 000 à 70 000 ménages agricoles pauvres bénéficieront de l'appui de la composante.

Le programme est prévu pour août 2 008 à décembre 2 009.

Six volets se retrouvent dans la composante agricole avec un responsable à sa tête. L'approvisionnement en intrants (semences, engrais, produits phytosanitaires...) est assuré par la CNOP-G. Au stade actuel, le projet est très avancé car les DRF sont déjà signés et la mise en vigueur des décaissements octroyés depuis le 15 octobre. L'arrêt de désignation de la coordination du projet au niveau de sa composante agricole est signée et confié à l'ANPROCA (agence nationale de promotion rurale et du conseil agricole). L'appel d'offres des 1880 Tonnes d'engrais que la CNOP-G devra acheter est aussi enclenché.

Un comité de pilotage devra se réunir avec les responsables de chaque structure et la coordination du projet pour valider l'ensemble des options prises. Parallèlement, un comité technique devra se réunir mensuellement pour analyser l'avancement des différents volets.

## LES BREVES

**La FEREPAH**, cette organisation a maille à partir avec la SOGUIPAH (société de palmier à huile et hévéa) pour des revendications pourtant justifiées. Elles portent sur le prix du caoutchouc (3 400 Fg/Kg en Guinée contre 40 000 Fg/Kg au Libéria voisin). Elles portent sur le crédit aux producteurs dont la base de calcul n'a jamais été explicitée etc...

Une assemblée générale a été convoquée par la SOGUIPAH et non par les membres pour prononcer la dissolution de la fédération alors qu'elle détient un agrément officiel dans le cadre du décret 014/05 de juillet 2005.

### **Le recrutement du personnel additionnel**

Pour la mise en œuvre des immenses chantiers dont elle a la maîtrise d'ouvrage, la CNOP-G est entrain de s'agrandir. Un comptable qualifié vient d'être recruté, un chargé de la communication, une secrétaire et un animateur de la filière riz. Il reste à pourvoir le poste de chargé national de la commercialisation. Dans les 4 régions, tous les postes ont été pourvus (conseiller régional, le chargé de

formation, le chargé de la commercialisation et le comptable)

### **L'évaluation externe du ROPPA**

Le ROPPA existe depuis 8 ans et a décidé de réaliser une évaluation pour mesurer le chemin parcouru et envisager l'avenir avec la prise en compte effective des attentes de ses membres afin de garantir plus de sérénité à l'organisation. Dans ce cadre un groupe de 4 consultants a été retenu de commun accord entre le ROPPA et ses partenaires.

Particulièrement, en Guinée c'est Mr **Frans Van HOOFF** qui s'est s'y rendu et a rencontré les responsables de la plateforme nationale ainsi que les autorités politiques et administratives.

### **Décoration à l'ordre du mérite agricole**

Plusieurs leaders paysans membres de la CNOP-G ont été décorés de l'ordre du mérite agricole à l'occasion de la journée de l'alimentation le 15 octobre dernier. Le président de la CNOP-G, Mr Moussa Para Diallo et mme Foulématou Camara, trésorière et d'autres membres ont eu cet insigne honneur de la république. A travers eux, ce sont tous les paysans guinéens qui se sentent honorés et valorisés.

### **Les visites du président de la CNOP-G se font rares.**

Les organisations paysannes de certaines régions d'une part se plaignent de l'irrégularité des visites du président de la CNOP-G. C'est le cas des OP de la Haute Guinée et de Guinée Forestière.

D'autre part, l'équipe technique centrale de la CNOP-G se plaint des visites irrégulières du président à Conakry. Cette situation ne permet pas d'échanger profondément sur des questions importantes qui engagent la vie de l'organisation. Les questions sont abordées au téléphone de façon succincte et ne permet pas de mettre en parallèle les arguments des uns et des autres.